

Michael Dadoun – Daniel Assouline

Montréal

Montréal, le 27 octobre 2023.

Communiqué de presse

Daniel Assouline et Michaël Dadoun, qui contrôlent des sociétés et un trust formant un concert minoritaire détenant 3 996 311 actions représentant 6,98 % du capital et 6,68 % des droits de vote de Claranova (le « **Concert Canadien** »), ont saisi le Tribunal de Commerce de Nanterre afin que la privation illégale de leurs droits de vote lors de l'assemblée générale mixte de Claranova du 30 novembre 2022 soit sanctionnée, et qu'ils puissent exercer l'intégralité de ces droits de vote lors de la prochaine assemblée générale annoncée le 29 novembre prochain.

Par ailleurs, Daniel Assouline et Michaël Dadoun s'étonnent fortement qu'aucun Président de Claranova n'ait été désigné depuis l'assemblée générale du 4 septembre 2023. La dissociation des fonctions de Président et de Directeur général, qui avait été suggérée par le Concert Canadien, a pourtant été approuvée lors d'une réunion du Conseil d'administration du 14 juin 2023. Dans sa réponse aux questions écrites des actionnaires, le Président justifiait la tenue d'une assemblée générale moins de trois mois avant l'assemblée générale annuelle, et la conformité de cette réunion coûteuse à l'intérêt social de Claranova, par la nécessité de « *faire acter aux actionnaires la décision prise par le Conseil d'administration* ». Dans un communiqué du 18 août 2023, Claranova avait même précisé que « *Suite à l'Assemblée Générale, le nouveau Conseil d'Administration, renforcé de ses nouveaux membres, se réunira pour élire son nouveau Président* ». Il est par conséquent incompréhensible, et non conforme à la communication financière de Claranova, que cette dissociation des fonctions aujourd'hui réunies entre les mains de M. Pierre Césarini, ne soit toujours pas actée.

« Nous faisons confiance dans la justice pour nous rétablir dans nos droits. Nous sommes des partisans d'un dialogue actionnarial dans lequel les droits des uns et des autres sont respectés. Nous espérons aussi que le conseil d'administration de Claranova saura trouver le Président ou la Présidente qui convient à la situation actuelle de l'entreprise. Nous voulons être des artisans d'un « Claranova pour tous ». » déclarent Daniel Assouline et Michaël Dadoun.

Contact presse :

Charles-Henri d'Auvigny,

charles-henri@reputation-age.com